

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 mars 2022

Atelier du Pont, l'agence d'architecture lauréate pour la réhabilitation et l'extension du palais de justice de Meaux

Le concours de maîtrise d'œuvre lancé en août 2020 pour l'extension et la réhabilitation du palais de justice de Meaux, a abouti, le 9 février dernier, à la sélection du projet de l'agence Atelier du Pont.



© ATELIER DU PONT

L'agence publique pour l'immobilier de la Justice (l'APIJ), principal opérateur immobilier du ministère de la Justice, assure la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du nouveau palais de justice de Meaux, comprenant la réhabilitation et l'extension du palais de justice actuel. Ce projet vise à regrouper sur un site unique le tribunal judiciaire et le conseil de prud'hommes afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et le fonctionnement des juridictions.

Après le lancement de la consultation, 4 candidatures avaient été sélectionnées parmi les 81 reçues. Le jury qui s'est tenu le 9 février 2022 a sélectionné le projet architectural de l'agence Atelier du Pont. Celui-ci répond aux exigences fonctionnelles, techniques et financières tout en offrant une image digne, solennelle sans ostentation de l'institution judiciaire.

Situé en cœur de ville, à l'angle de la place de l'Europe et l'avenue Salvador Allende, le projet affiche une symbolique architecturale forte caractérisée par l'usage de la pierre, évocatrice d'immutabilité et d'intemporalité. L'importante végétalisation du site participe, quant à elle, à l'image d'une justice sereine qui se veut accueillante, proche des citoyens, offrant par de nombreux patios des espaces de calme et de respiration. Le projet s'intègre ainsi de manière harmonieuse dans son environnement.

Cette procédure sera suivie d'un appel d'offres portant sur la réalisation des travaux qui se dérouleront de 2024 à 2027. Un phasage des travaux permettra d'assurer la continuité de l'activité des juridictions pendant cette période.

En savoir plus sur l'opération

Groupement MOE : **SARL ATELIER DU PONT (mandataire)** / PLAN 02 / GINGER DELEO SAS / SARL AGNA / CYPRIUM / OTEIS / AMEXIUM SAS / L'AUTOBUS IMPERIAL / DESAGES CONSULTANTS.

Calendrier du projet

Août 2020 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre

Février 2022 : sélection du projet lauréat

2024 à 2027 : réalisation des travaux

Chiffres clés

15 500m² de surface de plancher

320 postes de travail

10 salles d'audience publique

25 salles d'audience de cabinet

Le projet en images



© ATELIER DU PONT



© ATELIER DU PONT

Contact presse :

GAITANA VALBUENA, chargée de mission communication

Tél : 01 88 28 89 33/ 06 14 76 16 84 – E-mail : gaitana.valbuena@apij-justice.fr

L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public à caractère administratif rattaché au ministère de la Justice. L'APIJ a pour mission de construire, rénover et réhabiliter les palais de justice, les établissements pénitentiaires, les bâtiments des services de la protection judiciaire de la jeunesse, et les écoles de formation du ministère sur tout le territoire national, y compris en outre-mer.

Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires.

Pour en savoir plus : www.apij.justice.fr